

Le Nouveau-Brunswick l'accablait pour avoir, lui, premier Européen, remonté le fleuve St. Jean. La Nouvelle-Ecosse lui a élevé un monument à Annapolis sur les ruines de Port-Royal. Ontario qu'il a parcouru jusqu'au Lac Huron, et où il a indiqué, 300 ans avant la lettre, la route du futur canal de la baie Georgienne, l'inscrivit dans ses annales en lettres d'or. L'Ouest qu'il avait deviné se souvient que ce fut son rêve d'y atteindre, et que le premier, bien avant Lesseps, il proposa de percer le continent à l'Isthme de Panama afin d'atteindre plus sûrement le royaume de Cathay.

Champlain appartient à l'humanité tout entière. Tandis que les découvreurs et les conquistadors de son temps n'hésitaient pas à refouler, à asservir, à exterminer les indigènes, lui voulait qu'on les traitât avec douceur, qu'on essayât de s'en faire des amis, de les civiliser, "estimant, comme il le dit, qu'ils ne sont point tant sauvages qu'avec le temps ils ne puissent être rendus polis." Ce fut son honneur, comme celui de la France, d'avoir voulu appliquer ici cette politique humaine qui était aussi une politique sage. Champlain espérait encore "qu'avec la connaissance de la langue Française les Peaux Rouges concevraient un cœur et un courage Français."

Et c'est parce qu'il voulut prolonger la Patrie Française de ce côté-ci de l'Océan que le Gouvernement de la République envoie aujourd'hui ses représentants et une escadre de ses armées de mer pour le saluer comme un de ses plus illustres enfants.

C'est au nom de la France que Champlain apporta sur nos rivages la paix, la justice et la civilisation. Il y fut suivi par d'admirables et saintes femmes qui installèrent des hôpitaux, soignèrent les malades, et instruisirent les petits enfants. Il y fut suivi encore par d'héroïques missionnaires qui firent pénétrer les lumières du Christianisme jusque dans les plus profondes forêts de l'Amérique.

Ses efforts n'ont pas été perdus, et quoiqu'il arrive, il restera des traces du séjour de la France sur les bords du grand Fleuve St. Laurent.

La postérité acclame à bon droit dans Champlain le merveilleux explorateur, le grand chrétien, le fondateur d'une ville à jamais glorieuse, mais c'est surtout parce qu'il a eu confiance dans les destinées futures du Canada que nous lui élevons des statues, et que nous voulons que nos enfants vénèrent à jamais sa mémoire.

"Celui qui aura treute arpents de terre défrichée en ce pays-là," écrivait-il un jour, "y pourra vivre aussi bien que ceux qui ont en France, quinze à vingt mille livres de rente."

Nous voudrions que cette phrase si simple, si vraie, et si pleine d'espérance à la fois, fut inscrite sur les monuments que l'on élèvera à la gloire de ce grand homme sur la terre canadienne.

Et c'est parce que Champlain appartient à la fois à la France, au Canada, à l'Amérique du Nord et à l'humanité tout entière que tu verras, aujourd'hui même entrer dans tes murs, ô vieux Québec, l'héritier du plus beau trône du monde qui vient déposer au nom de sa Majesté, le Roi, une couronne au pied du Monument que tu as consacré à la gloire de ton fondateur.

Et c'est parce que Champlain a jeté un si puissant rayonnement sur notre hémisphère, et qu'il y a posé les bases d'un grand empire, que tu vois accourir dans tes murs, les peuples de l'Est, de l'Ouest, du Nord et du Sud, pour assister à sa glorification, et à celle de ta dramatique histoire, ô vieux Québec!

Demain, et pendant les jours qui vont suivre, dans tes rues superbement décorées, défileront en des taléaux d'une grandeur et d'une magnificence que rien n'a encore égalé en Amérique, les premiers pionniers du Canada, tous ces hommes qui rêvaient de continents, et qui bravaient la mort, tous ces Achille d'une Iliade qu'Homère n'inventerait pas. Spectacle imposant, s'il en fut jamais, dans un décor de nature qui n'a rien de comparable au monde, et que l'on dirait taillé exprès pour ces grandes scènes.